



**Procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC  
Avignon tenue le 19 mars 2025,  
à Ristigouche-Sud-Est, à 20 h**

**Sont présents(es) :** Monsieur Mathieu Lapointe , Préfet  
Monsieur David Bourdages , directeur général et greffier-trésorier  
Madame Viviane Leblanc , secrétaire de réunion  
Madame Aude Buevoz , directrice générale adjointe  
Monsieur Pascal Bujold , maire de Pointe-à-la-Croix  
Madame Doris Deschênes , mairesse de Saint-André-de-Restigouche  
Madame Cynthia Dufour , mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia  
Madame Rachel Dugas , mairesse de Nouvelle  
Monsieur David Ferguson , maire de Ristigouche-Sud-Est  
Monsieur Rémi Lagacé , maire de Saint-François-d'Assise  
Madame Nicole Lagacé , préfète suppléante et mairesse de  
Matapédia  
Madame Denise Leblanc , représentante de Carleton-sur-Mer  
Monsieur Guy Richard , maire de L'Ascension-de-Patapédia  
Monsieur Bruce Wafer , maire d'Escuminac  
Monsieur Daniel Audet

**Excusés :** Monsieur Jean-Claude Landry , maire de Maria

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la rencontre
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 12 février 2025
5. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la MRC du 11 mars 2025
6. Finances
7. Administration
  - 7.1. Activités "Fonctionnement MRC", "FLI" et FLS
    - 7.1.1. Adoption des déboursés pour les mois de janvier et février 2025
  - 7.2. Vente de la propriété de St-Omer
  - 7.3. Appui à la ville de Blainville dans le dossier Stablex
  - 7.4. Approbation de facture : bureau de la réception – centre administratif de la MRC - Constructeurs de l'Est
  - 7.5. Autorisation – Regroupement d'achats avec l'UMQ – Approbation de soumission

- 7.6. Adoption de la Politique de reconnaissance du personnel de la MRC Avignon – Mise à jour
- 8. Services techniques et évaluation
  - 8.1. Contrat de service – Livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat
  - 8.2. Nomination inspecteur et fonctionnaire désigné – Application des règlements de la MRC
- 9. Aménagement du territoire
  - 9.1. Projet Entente OGAT
- 10. Développement économique
- 11. Développement territorial et social
  - 11.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations du comité d'analyse
    - 11.1.1. Boralex
    - 11.1.2. AMV
    - 11.1.3. Vitalisation
    - 11.1.4. Innergex
  - 11.2. Appel d'offres - Patrimoine
- 12. Sécurité publique
- 13. Ressources humaines
  - 13.1. Confirmation d'embauche – inspection municipale
- 14. Correspondance
  - 14.1. Liste de correspondances
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

- 1. **Ouverture de la rencontre**
- 2. **Constatation du quorum**
- 3. **Adoption de l'ordre du jour**

**CMRC-2025-03-19-375**

Document déposé :

MRC AVIGNON. Ordre du jour CMRC 19 mars 2025. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé  
et résolu unanimement

D'adopter l'ordre du jour avec le point « DIVERS » ouvert.

#### **4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 12 février 2025**

##### **CMRC-2025-03-19-376**

Document déposé :

MRC AVIGNON. Procès-verbal CMRC 12 février 2025. 29 pages.

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour  
et résolu unanimement

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 12 février 2025.

#### **5. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la MRC du 11 mars 2025**

##### **CMRC-2025-03-19-377**

Document déposé :

MRC AVIGNON. Procès-verbal CMRC extraordinaire 11 mars 2025. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : Rachel Dugas  
et résolu unanimement

D'approuver le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la MRC du 11 mars 2025.

#### **6. Finances**

#### **7. Administration**

##### **7.1. Activités "Fonctionnement MRC", "FLI" et FLS**

###### **7.1.1. Adoption des déboursés pour les mois de janvier et février 2025**

###### **CMRC-2025-03-19-378**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Déboursés MRC-FLI-FLS – Janvier et février 2025*. 20 pages.

Il est PROPOSÉ par : Bruce Wafer  
et résolu unanimement

D'adopter les déboursés pour les mois de janvier et février 2025.

## 7.2. Vente de la propriété de St-Omer

**CMRC-2025-03-19-379**

### **Résolution concernant l'autorisation de l'achat d'une partie du terrain adjacent à la propriété de la MRC située au 102, rue Nadeau à Carleton-sur-Mer, secteur St-Omer**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a décidé de mettre en vente sa propriété du 102, rue Nadeau à Carleton-sur-Mer, secteur St-Omer;

CONSIDÉRANT que de nouveaux développements et une opportunité permettraient de sécuriser la valeur de la vente et de régulariser certains enjeux de la dite propriété;

CONSIDÉRANT la recommandation déposée et des discussions ayant eu lieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Pascal Bujold  
et résolu unanimement

Que la MRC :

- Autorise l'achat d'une partie du terrain adjacent au 102, rue Nadeau de 29 500 pieds carrés, au coût de 44 125 \$ (plus les taxes et frais de notaire), avec une entente de 15 ans pour une autorisation d'affichage au chemin;
- Couvre ces frais à même la réserve de 50 000 \$ toujours dans les excédents affectés pour des rénovations d'urgence au bâtiment du 102, rue Nadeau;
- Requierd que soit mise en vente la nouvelle propriété agrandie au montant de 615 000 \$;
- Maintient les frais de courtage autorisés et acceptés (15 000 \$ plus les taxes);
- Autorise et mandate monsieur David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, à signer tout document, incluant les actes de vente et d'achat, afin de conclure les transactions.

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

## 7.3. Appui à la ville de Blainville dans le dossier Stablex

**CMRC-2025-03-19-380**

Document déposé :

UMQ. *Info Express – Appel à l'action – Résolution en appui à la Ville de Blainville dans le dossier Stablex*. Courriel. 10 mars 2025.

### **Résolution concernant le projet de loi 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville – appui de la MRC Avignon**

CONSIDÉRANT que le projet de loi n<sup>o</sup> 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville, a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec le 27 février dernier par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina;

CONSIDÉRANT que le projet de loi a pour objectif de forcer le transfert à l'État d'un terrain appartenant à la ville de Blainville afin de permettre un projet d'aménagement et d'exploitation d'une sixième cellule d'enfouissement de matières dangereuses par l'entreprise Stalex;

CONSIDÉRANT que le 22 septembre 2023, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) considère le projet comme étant prématuré et recommande au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs,

M. Benoit Charrette, de ne pas l'autoriser en l'absence d'un portrait complet sur les matières dangereuses résiduelles au Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Blainville, la MRC Thérèse-De Blainville, la CMM, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités s'opposent fermement à la réalisation du projet sur le terrain visé par le projet de loi;

CONSIDÉRANT que le projet de loi prévoit qu'aucune norme édictée par la Ville de Blainville, par la MRC de Thérèse-De Blainville ou par la CMM en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'utilisation du sol ou de construction ne sera applicable à Stalex pour son projet et pour toute autre intervention accessoire nécessaire à ce projet;

CONSIDÉRANT que le projet de loi constitue une atteinte sérieuse à l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire et que son adoption constituerait un dangereux précédent;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon :

- appuie la Ville de Blainville dans ce dossier;
- exprime son désaccord en regard du projet de loi no 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville;
- réitère que les MRC et les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire;
- demande au gouvernement du Québec de confier au BAPE un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.

**Extrait de résolution : M. François Legault, premier ministre du Québec, Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M. Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, Mme Catherine Blouin, députée de Bonaventure et Mme Liza Poulin**

#### **7.4. Approbation de facture : bureau de la réception – centre administratif de la MRC - Constructeurs de l'Est**

**CMRC-2025-03-19-381**

Document déposé :

LES CONSTRUCTEURS DE L'EST. *Facture n<sup>o</sup> 1122*. 11 mars 2025.

**Résolution concernant l'approbation de facture relativement au bureau de la réception au centre administratif de la MRC par Les Constructeurs de l'Est**

CONSIDÉRANT le processus d'aménagement sur mesure de la réception du bureau de la MRC au centre administratif (CMRC-2024-06-12-165);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués par Les Constructeurs de l'Est;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon approuve la facture de « Les Constructeurs de l'Est » au montant de 17 349,63 \$ plus les taxes applicables et que cette dépense soit couverte à même le budget de 25 000 \$ (plus les taxes) adopté antérieurement.

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Nancy Gauvin, adjointe administrative**

**7.5. Autorisation – Regroupement d'achats avec l'UMQ – Approbation de soumission**

**CMRC-2025-03-19-382**

**Résolution concernant l'autorisation d'un mandat à l'Union des municipalités du Québec relativement au Service professionnel pour la réalisation d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES)**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est membre de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et souhaite joindre son regroupement d'achats et de contrat octroyé à la suite de l'appel d'offres public # GES-2024 pour un achat regroupé de **Service professionnel pour la réalisation d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES)**;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but la fourniture de services;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes  
et résolu unanimement

Que la MRC :

- Autorise l'adhésion au contrat GES2024 de l'UMQ pour assurer la réalisation de **services professionnels pour la réalisation d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre**, selon le contrat octroyé et les besoins nécessaires pour ses activités;

- s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;
- s'engage à respecter les termes de ce contrat pour sa durée, soit du 24 janvier 2025 au 23 janvier 2027;
- procédera à l'achat des services qu'elle requiert inscrits au contrat, auprès du fournisseur adjudicataire désigné et selon les termes établis au contrat résultant du processus d'appel d'offres GES-2024;
- reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 1,5 % pour les Municipalités (ou MRC ou Régie) membres de l'UMQ et de 3 % pour les Municipalités (ou MRC ou Régie) non membres de l'UMQ;
- Autorise une dépense de 18 523.75 \$ plus les taxes et frais pour un inventaire des GES (Inventaire collectif : 7 358,75 \$ + Inventaire corporatif : 9 135,00 \$ + Inventaire agricole : 2 030,00 \$)
- Que cette dépense soit couverte par les fonds d'élaboration du Plan Climat

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, l'UMQ et Marie-Édith Turcotte-Maltais, chargée de projet – Aménagement et changements climatiques**

#### **7.6. Adoption de la Politique de reconnaissance du personnel de la MRC Avignon – Mise à jour**

**CMRC-2025-03-19-383**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Politique de reconnaissance du personnel de la MRC Avignon* » - MAJ. Février 2025. 10 pages.

**Résolution concernant l'adoption de la mise à jour de la « Politique de reconnaissance du personnel de la MRC Avignon »**

CONSIDÉRANT la Politique de reconnaissance des employé.es de la MRC Avignon adoptée en 2022;

CONSIDÉRANT que cette dernière nécessite une mise à jour et doit donc être adoptée;

CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte la mise à jour de la « Politique de reconnaissance du personnel de la MRC Avignon ».

**Extrait de texte : Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative**

#### **8. Services techniques et évaluation**

## 8.1. Contrat de service – Livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat

**CMRC-2025-03-19-384**

Document déposé :

ÉMILIE-JADE FREDETTE (GESTION ELYA). *Contrat de service – Livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat*. 15 pages.

### **Résolution concernant l'autorisation de signature du contrat de service relativement à la livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat**

CONSIDÉRANT que les MRC sont mandataires pour la livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT que les MRC ont délégué depuis de nombreuses années la livraison des programmes à un contractant externe pour des considérations d'efficacité et d'efficience;

CONSIDÉRANT que les MRC en 2021, suite à un avis public et un processus de sélection, ont signé un contrat avec la CONTRACTANTE;

CONSIDÉRANT que les services rendus par la CONTRACTANTE ont répondu aux plus hauts standards;

CONSIDÉRANT qu'il est requis de renouveler le lien contractuel entre les parties par un contrat en bonne et due forme;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Daniel Audet  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise et mandate David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier à signer le contrat avec Gestion Elya et à en assurer le suivi pour la livraison des programmes gouvernementaux d'amélioration de l'habitat (sous condition de la signature de la MRC de Bonaventure).

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier**

## 8.2. Nomination inspecteur et fonctionnaire désigné – Application des règlements de la MRC

**CMRC-2025-03-19-385**

### **Résolution concernant la nomination de Sylvain Savoie à titre d'inspecteur et fonctionnaire désigné dans l'application des règlements de la MRC**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 2024-007 modifiant le Règlement 2023-002 relatif à l'exploitation forestière dans les boisés privés du territoire de la MRC Avignon et abrogeant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2002-002;

CONSIDÉRANT le besoin de nommer un fonctionnaire désigné responsable de l'application du règlement 2024-007;

CONSIDÉRANT que les autres règlements de la MRC Avignon requièrent la nomination de fonctionnaires désignés, aussi appelés inspecteurs régionaux, afin de veiller à l'application ainsi que de la délivrance des permis et certificats relatifs à ces autres règlements de la MRC Avignon;

#### CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon nomme Sylvain Savoie à titre d'inspecteur régional adjoint et fonctionnaire désigné pour veiller à l'application des règlements de la MRC et de ceux sous sa charge.

Que ledit fonctionnaire désigné soit autorisé à inspecter le territoire de la MRC Avignon ainsi que les propriétés afin de prendre et de recueillir toutes informations et photos et de les transmettre au service d'aménagement lorsque les règlements applicables par la MRC ne semblent pas respectés. Il est également convenu que, lors des inspections du territoire et des propriétés, le fonctionnaire désigné pour l'application des règlements peut être accompagné d'expert pour procéder aux vérifications requises.

**Extrait de texte : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Sylvain Savoie, inspecteur municipal**

## 9. Aménagement du territoire

### 9.1. Projet Entente OGAT

#### **CMRC-2025-03-19-386**

Document déposé :

MAMH. *Formulaire OGAT*. 4 pages.

#### **Résolution concernant l'adoption du projet OGAT pour la Convention d'aide financière pour la mise en oeuvre de la PNAAT 23-27**

CONSIDÉRANT le soutien financier aux municipalités régionales de comté dans la mise à jour de leur schéma d'aménagement et de développement pour y intégrer les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le formulaire de description du projet doit être dûment rempli et transmis au MAMH dans les six mois suivant la signature de la convention d'aide financière;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le MAMH afin de reporter la date de dépôt du projet au 27 mars 2025

CONSIDÉRANT le projet OGAT de la MRC Avignon déposé au Conseil;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Bruce Wafer  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise et mandate David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier à signer le formulaire et à en assurer le suivi auprès du MAMH.

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier**

## 10. Développement économique

## 11. Développement territorial et social

### 11.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations du comité d'analyse

#### 11.1.1. Boralex

**CMRC-2025-03-19-387**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

**Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex**

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Boralex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
MRC Avignon	Balado La Classe Affaires – saison 2	1 000 \$
Accès Microcrédit Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Colloque national Réseau MicroEntreprendre	1 750 \$

**Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

#### 11.1.2. AMV

**CMRC-2025-03-19-388**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix, se retire pour ce point.

**Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie**

CONSIDÉRANT le Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets AMV;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	Maison Young, 175 ans d'histoire	5 000 \$

**Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative**

**11.1.3. Vitalisation**

**CMRC-2025-03-19-389**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Doris Deschênes, mairesse de Saint-André-de-Restigouche, se retire pour ce point.

**Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds Vitalisation**

CONSIDÉRANT le Fonds Vitalisation de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Vitalisation;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Agrandissement et rénovations	50 000 \$
Municipalité de Saint-André- de-Restigouche	Ameublement et étude sur l'avenir du chalet des sports	47 783 \$

**Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative**

11.1.4. Innergex

**CMRC-2025-03-19-390**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix, se retire pour ce point.

**Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Innergex**

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Innergex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Daniel Audet  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Maison des jeunes Le Trèfle	Thermopompes	5 000 \$

Club des 50 ans « Les jeunes de cœurs »	Yogo 50 +	3 300 \$
MRC Avignon	Balado La Classe Affaires – saison 2	3 000 \$
Société de développement de Pointe-à-la-Croix	Hockey Restigouche-Avignon 2025	2 500 \$

**Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Matthieu Paradis, agent de développement territorial, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

## 11.2. Appel d'offres - Patrimoine

**CMRC-2025-03-19-391**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Appel d'offres MRC AVIGNON 2025-0401*. 32 pages.

**Résolution concernant la formation d'un comité technique d'analyse pour le processus d'appel d'offres MRC Avignon 2025-0401**

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres MRC Avignon 2025-0401 à venir, relativement à la « Constitution de l'inventaire du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC Avignon »;

CONSIDÉRANT qu'un comité doit être constitué à l'interne concernant le processus d'appel d'offres;

CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le directeur général et greffier-trésorier, David Bourdages, à constituer un comité technique d'analyse relativement au processus d'appel d'offres à venir concernant la « Constitution de l'inventaire du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC Avignon ».

**Extrait de texte : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier**

## 12. Sécurité publique

## 13. Ressources humaines

### 13.1. Confirmation d'embauche – inspection municipale

**CMRC-2025-03-19-392**

**Résolution concernant la confirmation de l'embauche de Sylvain Savoie**

CONSIDÉRANT le règlement 2021-003 octroyant des pouvoirs au directeur général de la MRC en matière d'embauche et de gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le processus de dotation du poste d'inspecteur.trice municipal.e réalisé au courant des derniers mois et la sélection effectuée par un comité interne;

**CONSÉQUENCE**

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon confirme l'embauche de Sylvain Savoie au poste d'inspecteur municipal pour un remplacement à durée déterminée d'un maximum de 10 mois (remplacement de Jisca Tremblay).

Que la direction générale fixe l'échelon et les conditions de travail applicables selon les qualifications, l'expérience et les politiques en vigueur.

**Extrait de texte : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

**14. Correspondance**

**14.1. Liste de correspondances**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Résumé et correspondance*. 19 mars 2025. 46 pages..

**15. Période de questions**

**16. Levée de l'assemblée**

**CMRC-2025-03-19-393**

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc  
Que l'assemblée soit levée.



David Bourdages  
Directeur général et greffier-trésorier



Mathieu Lapointe  
Préfet et maire de Carleton-sur-Mer

